TRAVAUX DE GROUPE

SEMINAIRE REGIONAL DE FORMATION DES POINTS FOCUX OIE POUR LES PRODUITS VETERINAIRES

Johannesburg 23 au 26 Décembre 2010

GROUPE FRANCOPHONE 2

26/11/2010

- 1

Président : Joseph NIYONGABO (Burundi)

Rapporteur: Morgan BIGNOUMBA (Gabon)

Membres:

- Sonia S. Ben AMOR (Tunisie)
- Kinam KOMBIAGOU (Togo)
- Ibrahim D. ISMAEL (Djibouti)
- Cyrille LOUNGOUEDI (Congo)
- Léon TATY (Congo)
- El Y.M. AHMEDOU ELAYIG (Mauritanie)
- Himer MOURAD (Maroc)

Facilitateurs:

- A. TEKO-AGBO
- Moulin GERARD

26/11/2010

2

1. Quelles catégories de médicaments vétérinaires sont couvertes par la réglementation dans votre pays?

Situation variable selon les pays, mais dans l'ensemble on distingue:

- Absence totale de législation: Burundi, Djibouti
- Existence d'un projet de loi ou de textes en cours d'adoption : Gabon, Congo
- **Existence de lois sans texte d'application : Mauritanie**
- Adoption de la réglementation communautaire : Togo (UEMOA)
- Existence de Lois avec textes d'application: Maroc,
 Tunisie

26/11/2010

- 2. Connaissez vous dans votre pays les différentes personnes et structures impliquées dans la gestion des médicaments vétérinaires?
 - OUI
 - Services étatiques (Ministères de la santé, de l'Elevage, services vétérinaires: importation, inspection
 - Sociétés privées, multinationales : importation, distribution
 - Pharmaciens, vétérinaires privés: importation, distribution, commercialisation
 - vétérinaires, Eleveurs, paravétérinaires : utilisation

26/11/2010

- 3. Comment définissez-vous vos devoirs et responsabilités dans ce secteur?
 - Le Point Focal Produit vétérinaires a pour mission de mettre en œuvre les TDR définit par l'OIE en jouant le rôle d'interface entre le Délégué, l'Etat et l'OIE.
 - Les devoirs et les responsabilités du Point Focal Produits Vétérinaires sont énormes

26/11/2010

- 4. Selon vous quels sont les besoins prioritaires pour mettre en œuvre une politique en matière de médicaments vétérinaires?
 - Mise en place d'un cadre législatif et réglementaire;
 - Formations des points focaux;
 - Sensibilisation des acteurs de la filière du MV;
 - Mise en place des structures adéquates;
 - Dotations en ressources financières suffisantes.

26/11/2010

5. Comment améliorer la participation des pays à l'élaboration des normes et respect des normes internationales de l'OIE?

- Formation d'experts nationaux en matière de normes (déléguées et points focaux);
- Participation des experts nationaux aux réunions d'élaboration des normes (avec le concours de l'OIE);
- Favoriser une position commune des experts africains des normes lors de réunions internationales sur les normes;
- Coordonner les activités des experts africains à l'échelle continentale (AU-IBAR).

26/11/2010

6. Quels sont vos attentes et vos besoins?

- Aide de l'OIE dans la mise en place rapide d'un cadre législatif et réglementaire
- Plaidoyer de l'OIE auprès des décideurs (pour la mobilisation des ressources)
- Échanges d'expériences entre les points focaux par des réunions périodiques sous l'égide de l'OIE
- Dotations des points focaux de matériels informatiques et de moyens de communication modernes (internet)
- Mise en place d'un laboratoire par sous région et d'un réseau de laboratoires africains de contrôle de médicaments vétérinaires

26/11/2010

